



POLITIQUE ET MODALITÉS DE SOLÈNE INTÉGRA À L'ÉGARD DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La présente politique de protection des renseignements personnels (ci-après la « Politique ») énonce comment Solène Intégrale recueille, utilise, communique, conserve et détruit vos renseignements personnels. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons les expressions « nous » ou « la clinique » de temps à autre dans la Politique.

Nous pouvons vous fournir de l'information complémentaire au traitement de vos renseignements personnels, dans certains cas, au moment de recueillir vos renseignements personnels. Nous pouvons également obtenir votre consentement spécifique dans certains cas relativement à la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels.

La Politique s'applique aux renseignements personnels que nous recueillons, peu importe la manière, que ce soit, par exemple en personne, par courriel, par téléphone, via le portail Clic Santé ou via notre site Web.

En acceptant cette Politique ou en nous fournissant des renseignements personnels après avoir eu l'opportunité de consulter la Politique ou tout autre avis complémentaire, vous acceptez que vos renseignements personnels soient traités conformément à la Politique et l'avis complémentaire.

1. À PROPOS DE NOUS

Voici nos informations d'identification complètes :

Pour la clinique de Sherbrooke :

- Nom complet de l'entreprise : Immobilier Intégrale Inc.
- Nom commercial : Solène Intégrale Sherbrooke
- Adresse du siège social : 5035 boulevard Bourque, local 102, Sherbrooke, QC, J1N 2K6
- Coordonnées de la RPRP : alexandradutil@soleneintegra.com

Pour la clinique de Victoriaville

- Nom complet de l'entreprise : Accès Santé LM Inc.
- Nom commercial : Solène Intégrale Victoriaville
- Adresse du siège social 39 rue Laurier Est, suite 100, Victoriaville, G6P 6P6
- Coordonnées de la RPRP : lisa.tougas@soleneintegra.com

N'hésitez pas à communiquer avec nos responsables de la protection des renseignements personnels pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir concernant la Politique, la manière dont nous traitons vos renseignements personnels ou pour exercer vos droits concernant vos renseignements personnels.



2. DÉFINITIONS IMPORTANTES

Dans la Politique, on entend par :

« Incident de confidentialité »

1. L'accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel ;
2. L'utilisation non autorisée par la loi d'un renseignement personnel ;
3. La communication non autorisée par la loi d'un renseignement personnel ; ou
4. La perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

« Renseignement personnel » tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier.

Comment collectons-nous vos renseignements personnels ?	Principalement, de nos dossiers médicaux électroniques DMÉ, de Clic Santé pour les renseignements en provenance du site de prise de rendez-vous, par notre site web, par courriel, par téléphone et via le Dossier Santé Québec (DSQ).
Quels renseignements personnels collectons-nous ?	Coordonnées personnelles, carte d'assurance maladie, renseignements de santé. Pour notre personnel, les coordonnées personnelles, les renseignements de santé sont des renseignements nécessaires en vertu des lois du travail, des lois fiscales.
Auprès de qui collectons-nous vos renseignements personnels ?	Directement auprès de vous, auprès du Dossier Santé Québec, de la RAMQ et auprès des établissements de santé des différents réseaux du système de santé du Québec.
Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels ?	Un membre de notre équipe de gestion vous contactera afin d'évaluer plus en profondeur quel est l'impact du refus de cette collecte et en fonction des limitations, nous pourrions déterminer quels services de la clinique peuvent tout de même être offerts.
Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers ?	Avec nos dossiers médicaux électroniques, le dossier Santé Québec, par courriel ou par fax Pour nos employés, selon les moyens que prévoient les règles des instances gouvernementales.
Qui peut avoir accès à vos renseignements personnels ?	Tous les employés de Solène Intégrale, tous strictement dans l'exécution de leurs fonctions propres. Pour nos employés, les dirigeants de la clinique de santé et les personnes chargées des ressources humaines et de la comptabilité, strictement dans l'exécution de leurs fonctions.



Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels ?	Tant que durera la relation infirmière/IPSPL - patient, selon les règles édictées par la Loi et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Pour nos employés, tant que durera le lien d'emploi et selon les lois et règlements en vigueur pour la gestion des ressources humaines au sein d'une entreprise. En ce qui a trait à la partie finance, les données sont conservées sept ans et sont ensuite détruites de manière sécuritaire prévue par la loi.
Quels sont les risques liés au traitement de vos renseignements personnels ?	Que surviennent des incidents de confidentialité (voir la définition ci-haut).
Où allons-nous conserver vos renseignements personnels ?	Nous conservons vos renseignements personnels dans le système de dossier médical électronique de notre fournisseur, lequel est approuvé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ceux de nos employés dans nos systèmes électroniques de gestion de personnel, ceux de fournisseurs de services de paie et dans des classeurs sous clés.

3. QUELS PRODUITS TECHNOLOGIQUES UTILISONS-NOUS

Nom du logiciel	Nom du fournisseur	Utilités	Calendrier de mise à jour
Omnimed	Omnimed	DMÉ	Mise à jour par le fournisseur
Clic Santé	Clic Santé	Prise de rendez-vous	Mise à jour par les employés
Wix	Wix	Plateforme marketing site web	Mise à jour par les employés

4. COMMENT UTILISONS-NOUS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ?

Nous utilisons vos renseignements personnels afin de vous rendre des services de santé.

Nous utilisons également certains renseignements personnels afin de vous gérer la prise de rendez-vous, assurer la facturation et la gestion administrative, communiquer avec vous relativement à vos services et respecter nos obligations légales et réglementaires.

De plus, selon le choix que vous avez exprimé, nous pouvons utiliser vos coordonnées pour du matériel publicitaire par le biais de sondages, infolettres, concours, promotions et offres spéciales. Toutefois, vous êtes libre de choisir de ne pas recevoir de matériel publicitaire en tout temps.



Solène Intégra utilise également les renseignements personnels afin de mener des études de marché et des recherches sur le rendement et de satisfaction dans l'optique d'améliorer le service à la clientèle et la qualité des services sur le Site Web.

Pour notre personnel, nous utilisons les renseignements personnels à des fins de rémunération.

5. MESURES DE SÉCURITÉ ET RISQUES INHÉRENTS

Nous suivons les standards de sécurité dans notre secteur d'activités pour protéger les renseignements que nous recueillons et que nous recevons. Plus particulièrement, nous avons en place des mesures de protection physiques, techniques, informatiques et administratives appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre un incident de confidentialité. En cas d'incident présentant un risque sérieux de préjudice, nous :

- Aviserons la Commission d'accès à l'information du Québec ;
- Aviserons les personnes concernées ;
- Mettrons en place des mesures correctives afin de réduire les risques ;
- Documenterons l'incident et les actions prises.

Tous les incidents sont analysés afin d'en prévenir la récurrence.

Malgré ces mesures, compte tenu des risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatiques, nous ne pouvons toutefois pas assurer ou garantir la sécurité et la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez ou nous fournissez, et vous le faites à vos propres risques. Si vous avez des raisons de croire que des renseignements personnels ont été compromis, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées à l'article 1 de la Politique.

6. COMMENT ET SOUS QUELLES CONDITIONS ALLONS-NOUS COMMUNIQUER VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À DES FINS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE OU DE POURSUITE DES INFRACTIONS

Nous tenons à ce que vous compreniez avec qui nous partageons les Renseignements que nous recueillons à votre sujet, au sujet de vos activités sur notre Site Web ou lorsque vous utilisez nos services. Conséquemment, nous ne partageons pas vos Renseignements personnels, exceptés avec votre consentement, lequel est expressément accordé par votre utilisation du Site Web et dans les situations suivantes :

1. Fournisseurs de services autorisés : il se peut que nous partagions vos Renseignements avec les fournisseurs de services qui effectuent des opérations en notre nom. Parmi les services offerts par ces fournisseurs, on compte le traitement des commandes et des paiements par carte de crédit, la livraison, le service à la clientèle, l'assistance à la commercialisation, l'analyse des ventes et des activités, le support des fonctionnalités de notre Site Web, la réalisation de concours, de tirages et de sondages, ainsi que le support d'autres fonctions de notre Site Web. Ces fournisseurs de services peuvent avoir accès à vos Renseignements personnels à la seule fin de remplir leurs fonctions ;



2. Partenaires commerciaux : nous pouvons partager vos Renseignements personnels avec nos partenaires commerciaux afin de vous offrir des services, des promotions, des concours ou des tirages par l'intermédiaire de notre Site Web ou de nos services. Nos partenaires peuvent utiliser vos Renseignements personnels conformément à leur propre politique de confidentialité. Pour en savoir plus sur la politique de confidentialité d'un de nos partenaires commerciaux en particulier, vous devez communiquer directement avec ce partenaire ;
3. En cas de risque sérieux de mort ou de blessures graves : Nous pourrions communiquer un renseignement personnel que nous détenons en vue de protéger une personne ou un groupe de personnes lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves, lié notamment à une disparition ou à un acte de violence, dont une tentative de suicide, menace cette personne ou ce groupe et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence. Les renseignements peuvent alors être communiqués à la ou aux personnes exposées à ce risque, à leur représentant ou à toute personne susceptible de leur porter secours. Seuls les renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication seront communiqués ;
4. Forces de l'ordre : Nous pourrions également communiquer un renseignement au Directeur des poursuites criminelles et pénales ou à une personne ou à un groupement chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois lorsque le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour une infraction à une loi applicable au Québec. Finalement, nous pourrions communiquer un renseignement à un corps de police lorsqu'il est nécessaire à la planification ou à l'exécution d'une intervention adaptée aux caractéristiques d'une personne ou de la situation, dans l'un ou l'autre des cas suivants :
 - 1° le corps de police intervient, à notre demande, pour nous apporter de l'aide ou du soutien dans le cadre des services que nous fournissons à une personne ;
 - 2° nous agissons en concertation ou en partenariat avec le corps de police dans le cadre de pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières.
5. Autres cas : dans le cadre d'une transaction importante de la société, telle que la vente de notre société, un dessaisissement, une fusion, une vente d'actifs ou dans le cas peu probable d'une faillite. Toute tierce partie à qui nous divulguerions vos Renseignements personnels est autorisée à utiliser ces renseignements conformément à la présente politique de confidentialité seulement, à moins d'indication contraire de votre part.

7. VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SONT-ILS TRANSFÉRÉS À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC ?

Dans le cadre de nos opérations, nous faisons appel à certains fournisseurs de services technologiques qui peuvent héberger ou traiter des renseignements personnels à l'extérieur du Québec, notamment ailleurs au Canada ou aux États-Unis. Avant tout transfert de renseignements personnels hors Québec, nous effectuons une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP), conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Loi 25), afin de nous assurer que :



- Les renseignements bénéficient d'une protection adéquate ;
- Le fournisseur offre des garanties contractuelles suffisantes ;
- Les mesures de sécurité sont conformes aux standards applicables ;
- Les renseignements transférés sont limités au strict nécessaire.

Lorsque des renseignements sont transférés hors Québec, nous veillons à ce que des mesures contractuelles et technologiques appropriées soient mises en place afin d'assurer un niveau de protection équivalent à celui exigé au Québec.

8. QUELS SONT VOS DROITS À L'ÉGARD DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ?

La loi vous confère différents droits à l'égard de vos renseignements personnels. Vous disposez notamment des droits suivants :

- **Accès** : le droit de demander si nous détenons des renseignements personnels sur vous et, le cas échéant, de demander d'avoir accès à ces renseignements personnels.
- **Rectification** : le droit de demander de faire rectifier tout renseignement personnel incomplet ou inexact que nous détenons.
- **Retrait du consentement** : le droit de retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels détenus. Le cas échéant, nous ne pourrons plus vous rendre de services de santé ni vous garder à l'emploi si vous êtes un de nos employés.
- **Restriction ou refus d'accès** : le droit de demander qu'un intervenant particulier ou qui appartient à une catégorie d'intervenants indiquée ne puisse avoir accès à un ou à plusieurs renseignements que vous aurez identifiés.
- **Plainte** : le droit de formuler une plainte par adressée à notre responsable de la protection des renseignements personnels tel qu'identifié à l'article 1 en lien avec cette Politique ou de déposer une plainte auprès de la Commission de l'accès à l'information du Québec si vous croyez qu'une infraction aux lois sur la protection des renseignements personnels a été commise. Pour porter plainte auprès de notre responsable de la protection des renseignements personnels, une plainte doit être faite par écrit et doit décrire la nature du problème rencontré. Le responsable fait parvenir au plaignant un accusé de réception dans un délai de 7 jours ouvrables suivant la réception. Dès réception de la plainte, le responsable enclenche le processus de traitement de celle-ci. Le traitement de la plainte, c'est-à-dire son analyse, est effectué dans un délai de 30 jours suivant la réception de tous les renseignements nécessaires à son étude, et/ou dans tout délai additionnel nécessaire pour terminer cette analyse. À l'issue de l'examen de la plainte, le responsable doit transmettre au plaignant une réponse finale écrite et motivée. Tous les dossiers de plainte sont confidentiels. Ils sont conservés sous clé et sont inscrits dans un registre. Seul le responsable de la clinique, lorsque nécessaire, a accès à ces documents.

Pour porter plainte auprès de la Commission d'accès à l'information (Québec), veuillez utiliser le formulaire approprié disponible à l'adresse suivante : <https://www.cai.gouv.qc.ca/>



- Portabilité : Vous avez le droit de demander que vos renseignements personnels vous soient communiqués ou qu'ils soient transférés à une autre organisation dans un format technologique structuré et couramment utilisé.

Pour exercer l'un ou l'autre de ces droits, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels sur la manière indiquée à l'article 1 de la présente Politique.

9. COMMENT UTILISONS-NOUS LES TÉMOINS DE NAVIGATION SUR NOTRE SITE ?

Nous utilisons diverses technologies afin de recueillir des renseignements provenant de votre ordinateur et des renseignements au sujet de vos activités sur notre Site Web. Nous utilisons des témoins de navigation (cookies) et d'autres technologies similaires afin :

- D'assurer le bon fonctionnement de notre site web ;
- D'analyser l'utilisation et la performance du site ;
- D'améliorer l'expérience utilisateur ;
- D'évaluer l'efficacité de nos communications et de nos campagnes publicitaires.

Nous utilisons notamment les outils suivants : Google Analytics, Google Ads, Google Tag Manager, le réseau Display de Google, des pixels de suivi marketing ainsi que des partenaires divers de Google. Ces outils peuvent collecter automatiquement certains renseignements techniques, notamment :

- Adresse IP ;
- Type d'appareil ;
- Navigateur utilisé ;
- Pages consultées ;
- Durée de navigation ;
- Interactions avec nos publicités.

Ces renseignements sont de nature technique et comportementale. Nous ne recueillons ni ne transmettons aucun renseignement médical ni aucun renseignement de santé par l'entremise de ces outils publicitaires.

10. SITES DE TIERS

Cette Politique ne s'applique pas aux sites web, aux pages ou aux applications de tiers auxquels il est possible d'accéder via nos services et nous ne sommes pas responsables à l'égard de tels services tiers.

Si vous suivez de tels liens, ces sites ou services tiers auront probablement leurs propres politiques sur la protection des renseignements personnels que vous devrez examiner avant de soumettre vos renseignements personnels.



11. DESTRUCTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels sont détruits selon les règles prévues par la réglementation édictée par le Collège des médecins du Québec, par les lois applicables au Québec quant à la gestion des ressources humaines et par les lois applicables au Québec pour la protection des renseignements personnels.

12. COMMENT METTONS-NOUS À JOUR LA PRÉSENTE POLITIQUE SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ?

Nous pourrions, de temps à autre, modifier la Politique afin de refléter les changements dans nos processus d'affaires ou dans la loi.

13. ENTRÉE EN VIGUEUR

Cette politique est entrée en vigueur le 1er mars 2024. Cette politique a été révisé le 14 juillet 2026.